

20e édition du Concours Talents des Cités

Trois entrepreneurs
issus des Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville de La Courneuve et de
Gonesse distingués lauréats en Île-de-France

Chaque année, dans le cadre du programme Entrepreneuriat Pour Tous, le concours Talents des Cités récompense une trentaine d'entrepreneurs en devenir et en activité issus ou installés dans les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV)¹. En 2021, dans le cadre de la 20^{ème} édition du concours, le jury a désigné trois lauréats d'Île-de-France, un dans la catégorie Émergence et deux dans la catégorie Création.

Le ministère chargé de la Ville et Bpifrance ont lancé en avril 2021 la vingtième édition du Concours Talents des Cités avec le soutien de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), France Télévisions, Radio France et le Club XXIe siècle.

Ce concours a pour objectifs de repérer, récompenser et accompagner les réussites entrepreneuriales issues des quartiers prioritaires de la ville.

En juin, **les 14 jurys régionaux**, présidés par les Responsables Création et Entrepreneuriat de Bpifrance se sont réunis dans toute la France (métropolitaine et Outre-mer) afin de désigner les lauréats régionaux. Ces lauréats bénéficieront d'une dotation : 2 000 euros pour la catégorie Création et 1 000 euros pour la catégorie Émergence. **Parmi les 554 candidatures, une trentaine d'entrepreneurs en devenir et en activité seront ainsi distingués et labellisés « Talents des Cités ».**

Ils entrent également en lice pour la finale nationale du concours Talents des Cités 2021.

Cette année, la cérémonie nationale de remise des prix aura lieu **le 7 Octobre au Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance.**

Les lauréats ont été évalués selon leur **parcours** (motivation, profil entrepreneurial), la **viabilité économique et financière** de leur projet, **la relation entre le projet et le territoire** (l'impact de leur activité), et leur **engagement pour les quartiers.**

CATÉGORIE CRÉATION destinée aux entrepreneurs en activité depuis moins de trois ans,
issus et/ou implantés dans un QPV*

Lauréat : Marcellin PELHATE et Thuy Vy DO HUYNH

Entreprise : Le Beau Thé

Implantation : La Courneuve – Quartier Franc Moisin

Accompagné et/ou financé par : La MIEL, Bpifrance, Initiative France

Prix : 2000 €

¹ Pour participer, chaque candidat doit être suivi par un organisme d'accompagnement ou de financement à la création d'entreprise.

Parcours :

Diplômé de Sup de Co La Rochelle et de l'ESG, **Marcellin PELHATE** a démarré sa vie professionnelle dans les Bons d'achats co-financés pour les entreprises. Animé par la volonté de redonner du sens à son travail et à sa vie, il décide de créer avec Thuy Vy l'atelier Le Beau Thé. Il s'occupe plus particulièrement du développement commercial de l'entreprise et de la gestion des différentes équipes. De son côté, **Thuy Vy DO HUYNH**, diplômée d'une licence aux Beaux Arts d'Ho Chi Minh au Vietnam et d'un master de communication visuelle à Paris s'est d'abord lancée comme designer freelance. Elle a travaillé dix ans pour le secteur du luxe. A l'atelier Le Beau Thé, elle s'occupe principalement du design, du produit et de l'image de marque.

L'idée et l'entreprise :

Le Beau Thé est un **atelier de création d'infusions**, 100% bio ; le premier atelier à savoir personnaliser des sachets de thé à la demande, en petites séries, avec des logos, des messages, des visuels, pour les entreprises et les particuliers. Les sachets sont cousus à la main dans leur usine implantée à la Courneuve.

Marcellin et Thuy Vy sont engagés dans le zéro plastique à la fois pour les emballages et le thé. Ils sont distribués dans des boutiques de luxe : Le Bon Marché, Galeries Lafayette, Harrods, Le Meurice, Printemps, Harvey Nichols...

L'impact et l'engagement :

Une marque définitivement engagée pour la planète : 100% bio, 100% Made in France, 100% production artisanale, 0 plastique.

La réalisation des sachets à la main a permis de créer des emplois pour des personnes exclues du marché du travail et de revaloriser un savoir-faire artisanal. Pour cela, la société travaille avec une association qui oeuvre à la réinsertion des femmes.

CATÉGORIE EMERGENCE – destinée aux entrepreneurs en devenir issus des QPV* et/ou souhaitant s'installer dans un QPV*

Lauréat : Anaïs ABCHAR

Entreprise : Want to Help

Implantation : Gonesse, La Fauconnière

Accompagné et/ou financé par : Entrepreneur dans la ville

Prix : 1 000 €

Parcours :

Dans le cadre de son Master 2 Qualité, sécurité, environnement, **Anaïs ABCHAR** a bénéficié d'un contrat d'apprentissage chez Air France, en tant que Chargée de projet qualité sécurité environnement. Diplômée du Cnam, cette jeune femme passionnée de sciences sociales et ayant une forte appétence pour le digital, se rend compte du manque de visibilité des associations à l'échelle locale.

Pour développer l'engagement associatif, notamment chez les jeunes, elle a voulu concevoir un outil simple et adapté qui facilitera le recrutement de bénévoles et offrira une meilleure visibilité aux associations. Ainsi est née **Want to Help**.

L'idée et l'entreprise :

Want to Help est une plateforme en ligne destinée à mettre en lien les associations et les bénévoles, en fonction de la cause qu'ils soutiennent, de leur localisation, et de leurs disponibilités. Cette plateforme donne de la visibilité aux associations et offre aux bénévoles un moyen simple et rapide de connaître les associations locales existantes, de trouver une mission ou de faire un don.

L'impact et l'engagement :

Très engagée dans le milieu associatif, notamment dans l'association Lallab qui lutte pour la défense des droits des femmes musulmanes, Anaïs est consciente de l'impact potentiel du secteur associatif et veut fédérer toutes ces forces. En créant ce site, elle veut, au delà d'une simple mise en relation, susciter un **mouvement d'engagement chez les jeunes**.

Rendez-vous le 7 octobre au ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance, pour découvrir les 5 lauréats nationaux

Les lauréats recevront des dotations pouvant aller jusqu'à 7 000 euros (montants définis par le partenaire récompensant le prix) ou une campagne de visibilité média.

Retrouvez les lauréats 2020 :

<https://www.talentsdescites.com/palmares/>

Plus d'informations sur : www.talentsdescites.com

Contacts presse :

Bpifrance

Sophie Santandrea

Tel : 01 45 65 51 62

sophie.santandrea@bpifrance.fr

Agence The Desk

Laurence de la Touche

Tel : 06 09 11 11 32

Laurence@agencethedesk.com

Ministère de la Ville

Tél : 01 44 49 85 65

communication.nh@cohesion-territoires.gouv.fr

A propos du ministère chargé de la Ville

Sous la tutelle du ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, le ministère chargé de la Ville met en œuvre la politique de la ville et intervient en faveur de l'amélioration du cadre de vie, de l'accès aux services, de l'éducation et des loisirs pour tous, de l'emploi, l'insertion et le développement économique et enfin du lien social et de la citoyenneté dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

A propos de Bpifrance et de Bpifrance Création

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des start-ups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs. Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Depuis le 1er janvier 2019, Bpifrance a repris l'ensemble des activités de l'Agence France Entrepreneur (AFE) pour créer Bpifrance Création.

Plus d'information sur : www.bpifrance.fr - <https://presse.bpifrance.fr/> -

Suivez-nous sur Twitter : @Bpifrance - @BpifrancePresse

A propos du programme Entrepreneuriat Pour Tous

Bpifrance a structuré, en coopération avec l'ensemble des acteurs de l'écosystème entrepreneurial, un programme spécifique intitulé « Entrepreneuriat pour Tous ». Le programme vise à (1) faciliter l'accès à l'offre d'accompagnement, (2) animer les communautés entrepreneuriales, (3) accélérer les entreprises. Entrepreneuriat pour Tous c'est l'action volontariste de Bpifrance en direction des créateurs et dirigeants des quartiers : il s'agit de permettre que les solutions de Bpifrance et de ses partenaires contribuent à la réussite des entrepreneurs, où qu'ils soient.